

Résumé

Le concept de transparence des marchés désigne la capacité des acteurs du marché à prendre connaissance des conditions d'exécution de la dernière transaction tout au long du processus de négociation. Aux États-Unis, l'imposition récente de la transparence des prix au sein du marché secondaire des obligations de sociétés a entraîné une baisse des coûts de transaction pour les investisseurs. Les études publiées récemment ne font que conjecturer sur les mécanismes du marché par lesquels s'est opérée cette diminution. (Voir Edwards, Harris et Piwowar, 2006, Bessembinder, Maxwell et Venkataraman, 2006, ainsi que Goldstein, Hotchkiss et Sirri, 2006.) La réduction des coûts associée à la transparence pourrait être attribuée à la concentration de la liquidité, à l'accroissement de l'efficacité informationnelle ou au renforcement de la concurrence entre les courtiers. Dans la présente étude, des tests sont réalisés à l'égard de ces trois hypothèses, qui ne s'excluent pas mutuellement.